

Réunion du 5 février 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND,
Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame
Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur
Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise
BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur
André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine
GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-
WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame
Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame
Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur
Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame
Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Mathieu
CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir
à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne
WOLF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2016/65 -

- Ressources humaines 54

Evolution des dépenses de personnels, postes et effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve:

1) le principe de la création et de la prise en charge de 60 CUI (contrat unique d'insertion)
supplémentaires pour exercer des missions d'adjoints techniques des collèges

2) La suppression des postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :

Adjoints administratifs territoriaux: 8 postes

Ouvriers des parcs et des ateliers : 16 postes

Ingénieurs territoriaux : 4 postes

Assistants territoriaux de conservation : 1 poste

Médecins territoriaux : 1 poste

Puéricultrices territoriales : 1 poste

3) La création, par transformation de postes existants, des postes permanents suivants, par filière
et cadre d'emplois :

Rédacteurs territoriaux : 5 postes

Attachés territoriaux : 2 postes

Administrateurs territoriaux : 3 postes

Adjoints techniques territoriaux : 4 postes

Agents de maîtrise territoriaux : 2 postes

Techniciens territoriaux : 7 postes

Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1 poste

Conseillers territoriaux socio-éducatifs : 2 postes

Infirmiers territoriaux en soin généraux : 1 poste

Psychologues territoriaux : 1 poste

Cadres territoriaux de santé infirmiers et technicien paramédical : 3 postes

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160205-lmc198421-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/02/16

Adopté à l'unanimité
Champ5
Président

Le Président,
Frédéric BIERRY